

Département de l'Indre

Arrondissement de

LA CHATRE

**MONTCHEVRIER
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

En exercice : **11**

Présents : **10**

Votants : **11**

Date de la convocation : 22 mai 2023.

Séance du : 31 mai 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le trente-et-un du mois de mai à dix-neuf heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune de MONTCHEVRIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Maurice DESRIERS, Maire.

Présents : M. Maurice DESRIERS, M. Bernard FOULATIER, M. Antoine COLLET, Mme Dominique VIGNON, Mme Séverine CHELOT, M. Jean-Claude CHICAUD, Mme Pascale BOMBLED, Mme Simone MONGIS CARRION, M. Renaud POIRIER, M. Jonathan GOËS.

Absente excusée : Mme Virginie PHILIPPON

Absent : néant

Mme Virginie PHILIPPON a donné pouvoir à M. Antoine COLLET.

M. Jonathan GOES est élu secrétaire de séance à,

11 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, correspondant à 11 votants

Le Procès-verbal de la séance précédente du 12 avril 2023 est adopté, à,

11 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, correspondant à 11 votants

ORDRE DU JOUR :

AVIS SUR LA DEMANDE D'EXPLOITATION DU PARC EOLIEN DES BOUIGES SUR LA COMMUNE DE LOURDOUEIX SAINT MICHEL :

Le Maire fait part au conseil municipal qu'une enquête publique complémentaire relative au dossier déposé par la SARL Parc éolien des Bouiges pour exploiter un parc éolien sur la Commune de Lourdoueix-Saint-Michel a eu lieu du 09 au 25 mai 2023, qu'une partie de la commune se trouve dans un rayon de 6 km autour du lieu prévu pour l'installation d'un parc éolien « aux Bouiges » sur la commune de Lourdoueix-Saint-Michel.

De ce fait le conseil municipal doit émettre un avis concernant l'autorisation en vue d'exploiter ce parc éolien.

M. Antoine COLLET sort de la salle et ne prend part ni au débat ni au vote.

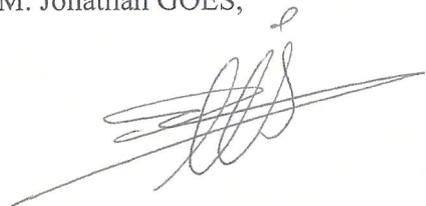
Le Conseil Municipal de MONTCHEVRIER, après en avoir délibéré et procédé au vote, à

0 voix POUR, 4 voix CONTRE, 5 voix POUR SURSEOIR A STATUER et 0 ABSTENTION, correspondant à 9 votants,

SURSEOIT à émettre en avis concernant l'autorisation en vue d'exploiter le parc éolien des Bouiges sur la commune de Lourdoueix-Saint-Michel en attente d'informations sur ce que sera réellement le projet définitif.

Fait à Montchevrier, le 31 mai 2023.

Le Secrétaire,
M. Jonathan GOËS,



Le Maire,
M. Maurice DESRIERS,



Publiée ou notifiée
Le 05 juin 2023
Le Maire, M. Maurice DESRIERS,

